

ARRETE MUNICIPAL FIXANT LES TARIFS DE LA PISCINE MUNICIPALE D'ISLE

Le Maire de la commune d'Isle,

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2122-22 alinéa 2 donnant délégation à M. Le Maire pour la fixation de différents tarifs,

Vu la délibération N°2020-22 en date du 27 mai 2020 visée en préfecture le 28 Mai 2020, donnant délégation au Maire dans divers domaines,

Considérant la nécessité de définir les tarifs liés à l'activité de la piscine municipale pour l'année 2025,

ARRETE

Article Unique : Il est arrêté les tarifs suivants :

	ISLOIS	EXTERIEURS
ENTREES		
Entrée adultes	3,50 €	5,00 €
Entrée Tarif réduit (-de 18 ans, Etudiants, Demandeurs d'emplois et personnes en situation de handicap)	2,50 €	4,00 €
Enfants de – de 3 ans	GRATUIT	GRATUIT
Abonnements entrées		
10 entrées Adultes	30,00 €	45,00 €
10 entrées Tarif réduit (-de 18 ans, Etudiants, Demandeurs d'emplois et personnes en situation de handicap)	20,00 €	35,00 €
5 entrées Adultes	15,00 €	23,00 €
5 entrées Tarif Réduit (-de 18 ans, Etudiants, Demandeurs d'emplois et personnes en situation de handicap)	10,00 €	18,00 €
LECONS (et délivrance de tests préalable à la Pratique des Activités Nautiques)		
Test préalable à la PAN	4,50 €	4,50 €
Tests PAN pour les scolaires	GRATUIT	GRATUIT
MATERIEL		
Transat	2 €	2 €

Modalité de publicité effectuée le 12/06/25

Fait à Isle, le 12 juin 2025

Gilles BEGOUT
Le Maire,
Conseiller départemental,



